

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 9. Paris : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, chez DONGRE et BULLIER, Place de la Bourse, 32; EWIG, r. Ambroise-Richel., 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annances, la ligne... 50 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

ON S'ABONNE :

A PARIS, chez M. HAYAS-LAPPIE et Cie, Place de la Bourse, 2.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Septembre 1881.

L'ORDRE DANS LA RÉPUBLIQUE.

Désormais, quand les chefs de corps d'armée recevront une circulaire du ministre de la guerre, ils n'en tiendront pas compte par cette raison que, huit jours après cette circulaire, ils peuvent en recevoir une autre leur donnant des ordres absolument contraires.

Il y a huit jours, le général Farre ordonnait l'incorporation de la classe 1876; aujourd'hui il interdit l'incorporation de la même classe. Et les chefs de corps ne savent sur quel pied danser.

On dit que le général Farre a été savonné par ses collègues du cabinet, et que M. Ferry l'a traité de... maladroit; et l'on ajoute qu'il a voulu rendre son portefeuille.

Les vertes querelles sont fréquentes dans le conseil que préside M. Ferry, car on ne s'y attend guère.

Comment se fait-il que le général Farre n'ait pas su que le gouvernement avait promis le renvoi de la classe 1876?

Et comment nous expliquera-t-on que le gouvernement n'ait pas eu connaissance de la circulaire ministérielle ordonnant le maintien de cette classe?

Quel désordre! quel désordre!

Mais depuis que les républicains conduisent eux-mêmes la République, toutes choses sont menées de cette façon.

Nos gouvernants ont l'air de ne pas savoir ce qu'ils font.

Ne voit-il pas qu'on découvre maintenant que les services des ambulances et de l'intendance fonctionnent tout de travers! Et l'on disait que ces services avaient été admirablement réorganisés...

Et pendant qu'il nous arrive d'Afrique les plus troublantes nouvelles, alors que la France entière s'inquiète et demande qu'on avise, ne sommes-nous pas, grâce à l'esprit

d'ordre républicain, dans cette situation singulière: que le gouvernement ne puisse pas convoquer le Parlement parce que la Chambre des députés élue en 1877 n'existe plus et que celle du 24 août n'a pas le droit de siéger avant le 28 octobre.

Il serait pourtant bien urgent de mettre à la porte un gouvernement qui commet tant de sottises, où chacun tire de son côté. Le sous-secrétaire d'Etat du ministère des travaux publics ne vient-il pas de prononcer à Bordeaux ces paroles étranges: « Il faut que le vaisseau de la France soit conduit par l'homme que le pays attend et en lequel il a mis sa confiance... » Que pense M. Ferry de cette déclaration?

Politique, administration, nos maîtres ne sont d'accord sur rien. Ils ne gouvernent pas, ils barbotent.

Tel est l'ordre dans la République.

Les nuages grossissent de plus en plus et s'amoncellent, roulant dans leurs flancs la foudre et la tempête.

« Il suffit, s'écriaient les amis du gouvernement, pour compter tous les Kroumirs et autres rebelles tunisiens, d'un régiment. »

Ces gens-là nous l'ont bien fait voir! Aujourd'hui il faut des masses considérables de troupes, si nous voulons nous maintenir dans ce pays.

Oh! nous le savons: on a annoncé que dans le conseil du cabinet tenu dimanche sous la présidence de M. Jules Ferry, les ministres présents avaient conféré avec M. Roustan, puis l'avaient invité à retourner à son poste, et on a conclu, dans le monde — nous écrivons volontiers parisien — que tout est pour le mieux dans la meilleure des Tunisies possibles.

Eh bien! non! Le gouvernement, suivant son habitude, n'a pas fait connaître la vérité; la voici:

C'est un journal républicain, en position d'être bien informé, qui déchire le voile et nous donne une relation authentique des révélations faites par M. Roustan au conseil.

Nous ne pouvons mieux faire que de les reproduire:

« L'intelligent représentant de la France a fait, en quelques mots, l'historique de l'expédition et a exposé les raisons qui ont déterminé le gouvernement français à imposer son protectorat au Bey, afin de défendre notre frontière contre les incursions des Kroumirs. Malheureusement on a tergiversé, le plan général a été souvent modifié; au lieu d'intervenir énergiquement et surtout promptement, radicalement, on s'y est repris à plusieurs fois, comme si on n'était pas décidé à aller jusqu'au bout.

« M. Roustan a critiqué vivement ces lenteurs, ces hésitations, qui ont produit un effet déplorable en Tunisie comme en France. Si l'on avait suivi ses avis au 12 mai, tout pouvait encore être réparé, mais, une fois de plus, on a hésité, et au lieu de faire occuper Tunis par nos troupes, à la suite de la journée du 12 mai, ne fût-ce que pendant vingt-quatre heures, on a montré une indécision qui a fait croire au Bey et à son entourage que la France redoutait une intervention étrangère.

« M. Roustan regrette que ses conseils n'aient pas été écoutés. Plus tard, il a insisté pour que le gouvernement français s'occupât de la réorganisation financière de la Tunisie.

« Par égard pour les puissances représentées dans la commission de contrôle, et aussi pour ne pas demander aux Chambres de nouveaux crédits, le ministre des affaires étrangères a ajourné cette mesure urgente, paralysant ainsi l'action du ministre résident, qui n'avait même pas toute liberté pour épurer le haut personnel tunisien.

« Cette attitude expectante nous a fait perdre les avantages conquis par l'expédition. Le rappel précipité des troupes en France et la non occupation des points du Sud ne pouvaient que contribuer encore à faire douter de nos forces et à diminuer notre prestige.

« M. Roustan n'a pas insisté sur le voyage de Mustapha à Paris. Il rappelle seulement qu'il a fait tous ses efforts pour le retarder,

comme aussi pour faire révoquer ce ministre indigne et dangereux.

« Et maintenant quelle est la situation? L'insurrection est partout. Quelle est la tâche qui s'impose à la France? La réprimer. La réorganisation de la Régence doit être ajournée après la pacification complète.

« Il faut profiter de l'expérience, c'est-à-dire envoyer, sans tarder ni hésiter, les forces suffisantes. En tout, 25,000 hommes.

« M. Roustan a fait connaître au conseil qu'il estimait qu'une certaine initiative devrait être laissée au commandant du corps expéditionnaire en Tunisie.

« Interrogé par un ministre sur la durée probable des opérations, M. Roustan a répondu que tout pouvait être terminé dans cinq semaines au plus, pourvu qu'avant la fin du mois la marche sur Kairouan ait commencé.

« M. Roustan a également exposé ses idées sur l'organisation d'une gendarmerie indigène destinée à rétablir la sécurité dans le pays. Il s'est montré très-optimiste dans ses prévisions, pourvu qu'on suive ses conseils.

« Les ministres ont écouté avec beaucoup d'intérêt l'exposé fait par notre ministre résident de Tunis. Ils ont discuté longuement et arrêté les mesures qui seront prises, dans l'éventualité, de plus en plus probable maintenant, de la démission du Bey, et de son remplacement par son second frère Taieb. »

A la suite de cette réunion, M. Roustan a reçu l'ordre de regagner immédiatement son poste.

Est-ce net? Est-ce précis? La situation que nous a faite l'imprudence du gouvernement est-elle assez critiquée? A coup sûr nous en viendrons à bout.

Mais quels flots d'or et de sang va coûter encore la victoire!

Et maintenant, peuple, instruis-toi!

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MAITRE LE TIANEC

PAR M<sup>lle</sup> MARTHE LACHÈSE.

(Suite.)

Et, tout à coup, posant la main sur la lettre comme si elle y cherchait un appui, elle ajouta: — Zélie a dit la vérité. Le baron Paulin fut coupable.

Dans le coffret qui garde les souvenirs, l'ordre est habilement rétabli. Le coffret lui-même a repris sa place. La lettre destinée à Françoise est écrite. Miguëlle, dont l'émotion est calmée, redescend chez M<sup>lle</sup> Le Huédec. Désormais, le repos ne lui sera-t-il pas acquis? Non, voici que, pour elle, une nouvelle tâche commence.

La femme qui pleurait au chevet de l'agonisant a pu craindre un trouble de la pensée; mais celle qui, aujourd'hui, croit posséder le secret de cette triste mort, juge autrement des apparences. Pourquoi cet effort suprême, pourquoi cette lutte désespérée? Sur son front, dans les plis de son menton, la muette effigie gardait-elle donc un signe, renfermait-elle quelque avertissement? A son tour, elle passera dans les mains de l'orpheline.

Mais où s'est-elle réfugiée? Miguëlle en con-

serve le souvenir. Avec le mobilier laissé par la baronne Antoinette, la statue allemande devait attendre que l'heure de la retraite amenât le général à reprendre possession de sa maison d'Angers. En épousant M. Le Huédec, Marie de la Jouscellière avait déterminé plus promptement la rénovation des vieilles habitudes. La Philosophie avait revu le jour. Miguëlle se rappelait l'effet assez disparate qu'elle produisait sur la bibliothèque de l'avocat général, devant une tapisserie brune avec laquelle, de loin, elle se confondait.

Aussitôt qu'elle le peut, la jeune fille pénètre dans le cabinet de M. Le Huédec. Un douloureux et tendre respect y a maintenu toutes choses dans l'état où la mort les a laissées. Seul, un objet s'est enfui de cet appartement désormais désert.

Miguëlle n'osa questionner, craignant plus que jamais d'éveiller des soupçons. Ses perquisitions ne laissèrent rien dans l'ombre. Elles n'amènent d'autre découverte que celle d'un dessin fait par le général peu de temps avant qu'il entrât à l'École polytechnique. Dans ce dessin, la Philosophie se montre de trois quarts. Ce travail distingué mais fort simple est glissé sous le verre d'un vieux cadre et suspendu dans une chambre de réserve. Quant à l'original, décidément il a disparu.

Ne se cache-t-il pas dans le fond de quelque meuble? Nos pères ne connaissaient pas les mesquines proportions qui suffisent à leurs des-

endants. Chez eux le manteau d'un âtre pouvait abriter une famille, l'épaisseur d'une muraille contenait un oratoire, de grands meubles solides s'adossaient aux lambris. Et ces meubles avaient un joyeux langage. Quand ils fermaient leurs battants massifs, ils disaient:

« Que l'homme est robuste! C'est lui qui nous enlève aux chênes de ses forêts. »

Quand ils les ouvraient, au contraire, ils répétaient:

« La femme est sage. Voyez tout le beau lin qu'elle-même a filé! »

Dans les anciennes familles, ces traditions patriarcales résistent même aux révolutions. Parmi les baronnes de la Jouscellière, les moins fortunées avaient su y demeurer fidèles.

Dans la maison de la rue David, il y eut donc plus d'un large bahut, plus d'une boiserie ingénieuse où le regard de Miguëlle dut plonger. Rien! toujours même absence.

Restait l'armoire de la lingerie, colossale dans son genre, renfermant à elle seule de quoi suffire aux besoins d'un ménage, sans compter les vêtements qui venaient s'y garantir contre les dangers de l'éte.

Mais, par suite d'une vieille habitude de famille, montrant où nos aïeules plaçaient leurs vrais trésors, la clé de cette armoire demeurerait suspendue dans la chambre de M<sup>lle</sup> Le Huédec.

Pendant la nuit, elle était hors d'atteinte. Pendant le jour, la lingerie était hantée par les servantes. Comment faire?...

Miguëlle a beau en appeler à son esprit d'initiative: elle ne trouve qu'un moyen. Il lui cause une secrète répugnance. Le rapprochement en question n'est pas sans lui déplaire.

— Cependant, se dit-elle, il faudra bien qu'un jour ou l'autre, je lui parle. Avant de lui livrer ce qu'il me plaira de lui dire, je dois savoir ce qu'elle-même projette. Tout en la tenant à distance, pourquoi ne profiterais-je pas de l'aide qu'elle peut me donner?

Dans sa table à ouvrage elle prend une boule de cire.

— Une empreinte marquera, dit-elle, et j'ai encore un peu d'argent....

Une heure plus tard, à l'une des grilles, un fil était attaché.

Au commencement de décembre, un dialogue matinal n'a rien de bien attrayant. La conférence ne fut pas longue. Elle laissa un sourd mécontentement chez Miguëlle qui trouva que les paroles multipliées de Zélie lui apprenaient peu de choses, et une joie sauvage chez Zélie, qui jugea, au contraire, que le silence de Miguëlle lui en disait beaucoup.

— Et puis, ajoutait en s'éloignant M<sup>lle</sup> Gardolés, il ne dira pas aujourd'hui que je n'ai rien de plus à

## ALGÉRIE et TUNISIE.

Dépêches de l'Agence Havas.

Souso, 19 septembre.

On assure que 200 zouaous, du camp d'Ali-Bey, ont déserté et se sont rendus à Kairouan. 700 hommes de Kalaa-Kbira, d'Haman et de Djemeh, parmi lesquels beaucoup d'artilleurs déserteurs, sont partis pour aller à la rencontre de la colonne tunisienne, dont les zouaous, restés jusqu'à ce moment dans les rangs, doivent livrer les canons, qui ont été promis à Hadj-Belouar, de l'Enfida. La canonnière l'Etendard est partie, dans la soirée du 5, pour porter cette nouvelle au commandant des troupes de Hamamet.

On dit aussi que les esprits à Meska, village jusqu'ici pacifique, commencent à travailler, et que les Amemas, au nombre de 10,000 hommes, sont partis dans la direction de Zaghouan.

Le palais d'Ali-Bey, à l'Enfida, a été pillé, au dire des Ouled-Haid, par les Zlass qui rentraient de Bireboula. Ils ont emporté tout ce que la Société marseillaise avait laissé.

Le brigandage, dans le Sahel, prend des proportions considérables.

Dans la matinée du 8 septembre, un Marocain habitant le village de Meessadina et un autre indigène se concertaient pour faire éclater la guerre sainte. Le complot fut entendu par un Maltais qui s'empressa de désigner les deux individus à son agent consulaire. Les deux Arabes furent suivis, arrêtés par des gendarmes indigènes et incarcérés. L'autorité locale cherche à se procurer des preuves suffisantes pour pouvoir expédier les deux coupables à Tunis.

Le 9, dans la matinée, deux cavaliers arabes entrèrent dans Souso et volèrent, dans l'écurie d'un Européen, deux superbes juments. Ils purent franchir les portes de la ville à toute vitesse, sans être inquiétés par les gardiens. Un quart d'heure après, une des juments rentra seule en ville, après avoir démonté son cavalier.

Tunis, 19 septembre.

Du camp du général Sabattier.

Le colonel Corréard qui pensait être attaqué au défilé de Bouha-Dejba, centre de la réunion des insurgés, avait pris les dispositions suivantes pour assurer la sécurité des convois et éloigner les ennemis. La colonne avait été flanquée à droite et à gauche dans cette marche si difficile par deux compagnies qui ont suivi les crêtes et les mamelons avec un ordre et un entrain dont on ne peut trop faire l'éloge.

L'ennemi, sans doute prévenu des forces de la colonne, avait jugé prudent de se replier en arrière. Il est probable que, sans les excellentes dispositions prises par le colonel Corréard, on aurait rencontré de grandes difficultés.

Nous avons rencontré dans le défilé le cadavre d'un des chasseurs presque entièrement carbonisé, laissant encore voir les traces des atrocités commises sur lui par les insurgés!

Le colonel Corréard l'a fait enterrer par

lui-même.

Plusieurs jours durent s'écouler avant qu'elle-même pût appeler la jeune fille à recevoir la clé commandée.

Dans la nuit suivante, Miguella descendit. Elle ne craignait plus comme la première fois: elle s'était familiarisée avec les difficultés de ses agissements. Elle pénétra dans la lingerie. On aurait dit un silencieux fantôme glissant au milieu des grandes ombres immobiles qui l'entouraient.

Elle touche à ce qu'elle appelle l'achèvement de son œuvre. Voici le dernier refuge qu'elle puisse interroger....

Elle ouvre doucement l'armoire, lève son flambeau, regarde.

— J'en étais sûre, dit-elle, ce legs de famille ne pouvait pas être ailleurs.

Oui, le voilà, sur le rayon le plus élevé du meuble. Sa forme qui s'allonge en hauteur le dénonce. Mais un papier épais l'enveloppe. Pourquoi donc le cacher ainsi? Deux souvenirs funèbres s'y rattachent. Les tristesses qu'il rappelle lui valent-elles cette réprobation?

(A suivre.)

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas traité avec la Société des Gens de Lettres. Traduction réservée.

les hommes du génie qui accompagnaient la colonne.

Plusieurs cadavres de bédouins en putréfaction ont été trouvés dans les ravins qui bordent le défilé. Le général Sabattier, prévenu de l'arrivée du colonel Corréard, avait envoyé des troupes à sa rencontre; parties à cinq heures du matin de Boubeira, ces troupes ne sont arrivées qu'à une heure de l'après-midi.

### Départs de troupes.

Deux cents hommes du 49<sup>e</sup> de ligne, qu'on venait d'envoyer aux grandes manœuvres, ont été rappelés des environs de Pontivy, où ils se trouvaient. Arrivés à Saint-Brieuc par le train de 11 heures 1/2, ils ont été dirigés vers Brest pour compléter leur équipement et se rendre incessamment en Tunisie. Pour éviter la mobilisation, la désorganisation de l'armée continue.

La Sarthe annonce que 118 hommes du 41<sup>e</sup> de ligne, venant de Rennes à destination de l'Algérie, ont traversé, samedi matin, la gare du Mans.

Trois cent cinquante hommes du 70<sup>e</sup> de ligne, venant de Vitry, ont aussi passé au Mans; il se rend également en Afrique.

Marseille, 19 septembre.

Le paquebot *Saint-Augustin*, de la Compagnie transatlantique, est parti aujourd'hui, à cinq heures du soir, pour Tunis, Bizerte, Bone, avec 538 hommes détachés des 25<sup>e</sup>, 125<sup>e</sup>, 65<sup>e</sup>, 35<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>, 122<sup>e</sup> de ligne, des 37<sup>e</sup>, 47<sup>e</sup>, 24<sup>e</sup> section d'ouvriers d'administration, puis 9 chevaux.

Sous ce titre: *Promenades militaires*, on lit dans le *National*:

« Nous appelons l'attention de nos lecteurs sur les faits suivants, dont nous garantissons l'exactitude, et qui vont évidemment, grâce au général Farre, se répéter sur tous les points du territoire, au grand dommage du budget.

« Trois cent vingt-cinq hommes du 2<sup>e</sup> de ligne, dont la moitié environ de la classe 1876, avaient quitté la portion centrale (Granville) pour faire les grandes manœuvres.

« A la première étape, ces 325 hommes furent rappelés à Granville, immobilisés là pendant quatre jours, puis dirigés sur Paris, fort de Montreuil, où ils sont arrivés samedi soir pour compléter à 600 le bataillon de forteresse du 2<sup>e</sup> de ligne.

« Hier, ordre est arrivé de renvoyer les 325 hommes à Granville. Ils partiront demain. Quant au bataillon du 2<sup>e</sup>, il part ce soir pour Marseille avec son effectif et ses cadres incomplets. »

Vers la fin du mois dernier, c'est-à-dire au lendemain des élections du 21 août et à la veille des élections complémentaires du 4 septembre, les hommes de la classe 1876 appartenant au 48<sup>e</sup> de ligne ont été dirigés de la portion centrale (Saint-Brieuc) sur le fort de Bicêtre et avaient reçu l'équipement de campagne pour partir en Tunisie.

Il y eut contre-ordre. Ces hommes rendirent leur équipement et retournèrent à Saint-Brieuc. Le 48<sup>e</sup> partit sans eux.

Il y a quelques jours, ordre leur est donné de se préparer à rejoindre leur régiment, d'où nouvel équipement.

Aujourd'hui, nouveau contre-ordre. Les troupes rendent de nouveau leur équipement de campagne.

### Emplacements des troupes en Tunisie.

*Ghardimaou*. — 1 bataillon du 96<sup>e</sup> régiment de ligne.

*Ain Draham*. — 1 bataillon des 18<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>.

*Beja*. — 1 bataillon des 57<sup>e</sup>, 44<sup>e</sup>.

*Kef*. — 1 bataillon des 83<sup>e</sup>, 122<sup>e</sup>.

*Bizerte*. — 1 bataillon des 38<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 65<sup>e</sup>.

*Tabarka*. — 1 bataillon du 143<sup>e</sup>.

*Fernana*. — 1 bataillon du 88<sup>e</sup>.

*Gabès*. — 1 bataillon des 107<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Mille.

*Sfax*. — 1 bataillon des 136<sup>e</sup>, 93<sup>e</sup>, 77<sup>e</sup>, 137<sup>e</sup>, 92<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Dubuque.

*Djerba*. — 1 bataillon des 78<sup>e</sup>, 94<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Bernet.

*La Goulette*. — 1 bataillon des 114<sup>e</sup>, 118<sup>e</sup>, 80<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Brault.

Brigade n° 5. — 1 bataillon des 125<sup>e</sup>, 135<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Corréard.

Brigade n° 6. — 1 bataillon des 6<sup>e</sup>, 25<sup>e</sup>, 55<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Quinemand.

Brigade n° 6. — 1 bataillon des 33<sup>e</sup>, 43<sup>e</sup>, 110<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Frayermouth.

Brigade n° 6. — 1 bataillon des 8<sup>e</sup>, 73<sup>e</sup>, 127<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Debord.

Brigade n° 6. — 1 bataillon des 66<sup>e</sup>, 116<sup>e</sup>, 48<sup>e</sup>, lieutenant-colonel Moulin.

### Etranger.

#### Mort du Président Garfield.

Après de longues souffrances et des alternatives qui ont été suivies avec anxiété par la nation américaine, le Président Garfield est mort lundi soir à 10 heures 50.

Lors de l'attentat du 2 juillet, qui vient d'avoir ce tragique dénouement, nous avons dit notre profonde horreur pour ce forfait odieux.

Les républicains ont coutume de fêter avec scandale l'assassinat des rois; nous leur laissons ce rôle, et nous ne les imitons pas quand le crime vient frapper au cœur une République.

Les traditions de chaque peuple, sa formation, son histoire lui créent des institutions propres dont les représentants légitimes doivent être respectés.

Aussi nous inclinons-nous devant le deuil qui frappe la nation américaine, et flétrissons-nous, avec elle, de toute notre énergie, le crime qui vient de frapper son premier citoyen.

Voici la dépêche communiquée par l'Agence Havas:

« Longbranch, 20 septembre.

« Un peu avant dix heures, hier soir, le docteur Bliss visita le malade, il compta 106 pulsations à la minute. Tout promettait une nuit paisible. Le docteur demanda au Président s'il se sentait incommodé. M. Garfield répondit: nullement, nullement.

« Bientôt après, ce dernier s'endormit; vers dix heures et dix minutes il s'éveilla et dit qu'il éprouvait une grande souffrance. En même temps il portait la main sur son cœur.

« Le docteur Bliss, appelé aussitôt, trouva le Président sans pouls; l'action du cœur était presque insensible; il déclara immédiatement que le Président se mourait. Il envoya chercher M<sup>me</sup> Garfield et les autres docteurs.

« L'agonie continua jusqu'à 10 h. 30. A ce moment, les médecins annoncèrent que le Président était mort.

« M. Garfield est mort de quelque trouble survenu dans le cœur. On suppose que c'est d'une névralgie, mais actuellement ce n'est encore qu'une opinion.

« A 11 heures 30, les membres du cabinet ont tenu conseil, et la dépêche suivante, signée Windom, Hunt, James Magueagh Kirkwood, a été adressée au vice-président Arthur:

« Nous avons le devoir douloureux de vous annoncer que le Président est mort; nous vous demandons de prêter serment, comme Président des Etats-Unis, sans aucun délai. Si votre opinion se conforme à la nôtre à ce sujet, nous serons heureux que vous vouliez bien vous rendre ici demain matin par le premier train. »

New-York, 20 septembre.

Tous les journaux ont paru ce matin en deuil.

Le vice-président Arthur a prêté serment comme Président des Etats-Unis, dans son domicile, hier soir, en présence de deux juges de la cour supérieure de l'Etat de New-York.

### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 20 septembre.

Les cours s'affermissent à leur niveau moyen d'hier. On cote sur notre 5 0/0 116.45 et 116.52 1/2. L'amortissable ancien est à 86.95. L'italien fait 89.60 et le Turc 16.85.

L'action du Crédit foncier donne lieu à quelques réalisations de bénéfices qui ramènent le cours de 1,705 à 1,675. Il faut s'attendre à ce que le mouvement de reprise se développe de nouveau. La hausse est justifiée par l'élévation des dividendes. L'action recevra cette année 50 fr. Le Crédit foncier et agricole d'Algérie est bien tenu. Il y a des tendances excellentes sur la Société française financière à 987.50.

Le marché commence à s'occuper des obligations créées par la Compagnie des Messageries fluviales de Cochinchine. Ces messageries sont chargées du service postal et des transports de l'Etat. Elles reçoivent pour cet objet, du gouvernement français, une subvention de 500,000 fr. par an. Les titres sont émis à 287.50 et, en tenant compte du coupon à échéance le 1<sup>er</sup> janvier prochain à 280 fr. nets,

elles rapportent un intérêt annuel de 45 fr. payables par semestre. Le placement ressort donc à plus de 6 0/0 par an.

Les actions de la Banque transatlantique sont admises depuis hier aux négociations du marché officiel au comptant et à terme. Les cours sont très-fermes à 642.50.

Les actionnaires anciens du Phénix espèrent qu'au 25 septembre courant sur les actions nouvelles de la compagnie. Le Crédit général français garde ses meilleurs cours des dernières séances à 830.

La Banque nationale est très-remarquablement tenue à 705.

Les Bons de l'Assurance financière sont recherchés.

Le Crédit de France a une attitude très-vigoureuse. Il conserve toute la hausse acquise; et les nombreux achats qui se traitent à 790 indiquent, dans un délai prochain, un nouveau mouvement. Il est avantageux d'acheter.

La Banque de Prêts à l'industrie est l'objet de négociations à 625.

Lyon, 1,805; Midi, 1,300.

### ACCIDENTS DE CHEMINS DE FER.

Bordeaux, 19 septembre, soir.

Un détachement du 137<sup>e</sup> de ligne, fort d'un officier et 82 soldats, a été victime d'un déraillement à Guitres. Il y a 25 blessés. Le matériel de campement, d'armement et d'équipement est hors de service. Les blessés ont été transportés à l'hôpital de Libourne. Le reste du détachement a été mis en subsistance au 57<sup>e</sup> de ligne.

Dôle, 20 septembre.

Hier soir, à 9 heures 40, il s'est produit, à la gare de Dôle, une collision entre deux trains de voyageurs.

Vingt-neuf personnes ont été atteintes, toutes assez légèrement, sauf un employé de la poste et un conducteur de la Compagnie. Dix-huit des voyageurs contusionnés ont pu continuer leur voyage.

Les deux conducteurs chefs sont blessés.

Le conducteur serre-frein du train 192 a été blessé et transporté à l'hôpital de Dôle. Les voies sont encombrées.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

Ainsi que nous l'avions annoncé, le 77<sup>e</sup> est arrivé à Saumur ce matin à 10 heures, venant de Longué.

Hier, toute la journée, ce régiment a fait des manœuvres se développant dans les communes de Longué, Blois, Moulherne, Vernantes et Neuillé. Le soir, les hommes, harassés de fatigue, sont rentrés dans leur cantonnement, à Longué.

L'effectif est de 2,430 hommes, dont 51 officiers. Sur ce nombre, 400 environ appartiennent à l'armée active, le surplus à la réserve, c'est-à-dire ne renferme que des hommes de 28 jours.

Le 135<sup>e</sup> n'arrivera, paraît-il, que demain; il exécutera les manœuvres que nous avons annoncées hier avant d'entrer en ville, et sera renforcé d'une batterie d'artillerie venant de Poitiers.

Une seconde batterie doit arriver ce soir, pour se joindre au 77<sup>e</sup> et faire des mouvements d'ensemble.

En raison de l'effectif que ces deux régiments ont fourni à l'armée d'Afrique, le nombre d'hommes à loger en ville sera moins considérable qu'on ne l'avait prévu, et, pour faciliter les rassemblements de troupes et opérer avec une plus grande analogie avec le service en campagne, le cantonnement a dû être plus serré. Les quartiers où logent les troupes ont reçu un nombre plus considérable de soldats, et chaque maison renferme une escouade ou une demi-escouade.

Demain matin, départ des troupes et manœuvres dans la campagne au-delà de Bournean, entre les routes de Montreuil et de Doué.

Ces manœuvres seront sous la direction du général Le Touleec.

Les mœurs parisiennes gagnent-elles la province? L'avant-dernière nuit, M. Vilgrain, charcutier à Saumur, en se rendant au chemin de fer pour le train de 3 heures, a été accosté, à l'entrée de la rue Nationale, par un individu qui lui a demandé la route d'Angers; aussitôt, à un coup de sifflet, deux autres hommes sont arrivés; mais M. Vilgrain a couru vers le domicile d'un de ses collègues, M. Sève, avec lequel il devait faire route, et ont gagné ensemble la gare d'Orléans.

## École de cavalerie de Saumur.

LISTE des Lieutenants d'instruction désignés pour suivre les cours de l'École d'application de cavalerie (1881-1882), à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

MM.  
Lhuillier, Victor-Émile, de l'École de cavalerie.  
De Lagaranne, Georges-Gabriel, de l'École de Saint-Cyr.  
Grellet, Barthélemy-Camille, de l'École de Saint-Cyr.

### CUIRASSIERS.

Tampé, Gontran-Marie, du 3<sup>e</sup> régiment.  
Chavane, Marie-Joseph, du 6<sup>e</sup>.  
Jullien Le Picquier, André-Charles, du 7<sup>e</sup>.  
Hugé, Gustave, du 10<sup>e</sup>.  
Javet, Marie-Adolphe, du 11<sup>e</sup>.

### DRAGONS.

Renaudeau d'Arc, Georges-Marie, du 4<sup>e</sup> régiment.  
Gaillard Bournazel, Jean-Baptiste, du 2<sup>e</sup>.  
Vidal de Lauson, Pierre-Marie, du 3<sup>e</sup>.  
Brémont, Félix-Albert, du 4<sup>e</sup>.  
Abonneau, Pierre-Charles-Albert, du 5<sup>e</sup>.  
Conneau, Louis-Napoléon, du 6<sup>e</sup>.  
Hache, Édouard, du 6<sup>e</sup>.  
Gillet, Louis-Marie, du 9<sup>e</sup>.  
De la Calle, Jean-Ferdinand, du 10<sup>e</sup>.  
Du Courthial de Lassuchette, Jules-Marie, du 13<sup>e</sup>.  
Boitelle, Jules Constant, du 16<sup>e</sup>.  
De Martimprey, Albert-Didier, du 18<sup>e</sup>.  
Petit, Georges-Antoine, du 20<sup>e</sup>.  
De Touchet, Georges-François, du 21<sup>e</sup>.  
Sicre, Philippe-Auguste, du 22<sup>e</sup>.  
Jochaud du Plessis, Félix-Louis, du 25<sup>e</sup>.

### CHASSEURS.

Claret, Émile-François, du 5<sup>e</sup> régiment.  
Sabry de Montpoly, Marie-Anne-Louis-Roger, du 6<sup>e</sup>.  
Bourgeois, Marie-Gabriel, du 15<sup>e</sup>.  
De Castelli, Marie-Joseph, du 16<sup>e</sup>.  
De Tréville, Ludovic, du 17<sup>e</sup>.  
Delmas, Henri-Jean, du 18<sup>e</sup>.

### HUSSARDS.

Boulard de Vaucelles, Émile-Henri, du 1<sup>er</sup> hussards.  
De Carbonel, Auguste-François-Marie, du 3<sup>e</sup>.  
Gollety, Adolphe-Julien, du 5<sup>e</sup>.  
Michel, Émile-Jean, du 6<sup>e</sup>.  
Peter, Jacques-Albert, du 8<sup>e</sup>.  
Lechevreil, Alfred-Auguste, du 10<sup>e</sup>.

LISTE des Sous-Lieutenants (officiers-élèves) sortant de l'École de Saint-Cyr et appelés à suivre les cours de l'École d'application de cavalerie (1881-82) à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

MM.	MM.
1 Renault.	34 Destenay.
2 de Rascas.	35 Cord'homme.
3 de Champvallier.	36 Champeaux.
4 Cannel.	37 Zeud.
5 de Gesfres.	38 Depret.
6 Dollfus.	39 Rolland.
7 Gouzil.	40 de Roussy.
8 de Contades.	41 d'Unferville.
9 de la Tour.	42 Juin.
10 de Waubert.	43 Lejay.
11 Sauzey.	44 Breton.
12 Chavane.	45 de Sainte-Croix.
13 de Boissieu.	46 Magnier.
14 de Trévenec.	47 Bastien.
15 Mordacq.	48 de Loisy.
16 Boissonnet.	49 Chenon.
17 de Planhol.	50 Labbé.
18 Dulac.	51 Chesne.
19 Costel.	52 de Vesian.
20 Larribo.	53 Girier.
21 de la Boutelière.	54 de Corny.
22 de la Selle.	55 Millard.
23 de Ruillé.	56 de Batz.
24 de St-Maurice.	57 Tourmyer.
25 Boisson.	58 Saint-Hilaire.
26 de Quencey.	59 de Lavigerie.
27 Boloite.	60 Coyreau.
28 Éon.	61 d'Ambelle.
29 Martinie.	62 de Colonjon.
30 Delpech.	63 Pouydebat.
31 Courtois.	64 de la Croix.
32 de Fénelon.	65 Andrieu.
33 d'Ambrière.	66 Léonard.

Demain, nous publierons la liste des sous-officiers, élèves-officiers, avec la désignation : *adjudant, maréchal de logis chef et maréchal des logis.*

La semaine dernière, une fille du quartier des Ponts recevait en paiement d'un sieur L. trois pièces de 2 francs qu'elle voulait

mettre aussitôt en circulation. En les présentant à une marchande, l'une des pièces tomba sur le sol, et le son peu argentin lui dévoila qu'elle était volée.

La police fut informée de la chose et fit une descente chez L., où on trouva fourneau, moule pour la fabrication de pièces de 2 fr. en étain et une cuillère à moitié fondue.

Notre faux-monnaieur est sous les verroux.

La fin de l'été. — D main jeudi 22 septembre, à 9 heures 50 minutes du soir, aura lieu l'équinoxe d'automne. A ce moment-là, le centre du soleil se trouvera sur l'équateur céleste; alors finira l'été qui dure depuis le solstice d'été, 21 juin, à 7 heures 50 du matin, et commencera l'automne qui durera jusqu'au solstice d'hiver, 22 décembre, à 4 heures du soir.

### Le pillage dans la banlieue d'Angers.

Un habitant de la banlieue d'Angers écrit à l'Union de l'Ouest :

« Avec le progrès des mœurs de la République, je ne sais pas ce que nous allons devenir, nous autres pauvres habitants de la partie rurale de la commune d'Angers. Sommes-nous dans la banlieue de Tunis ? On le croirait presque; bientôt nous ne sèmerons et ne planterons plus que pour les effrontés pillards qui viennent razzier, ce n'est pas trop dire, nos récoltes pendant la nuit. Jusqu'ici, nous n'avions affaire qu'à de vulgaires voleurs, emportant de ci et de là quelques prunes, quelques raisins dans leurs mouchoirs.

« Cette année, c'est en grand que la chose se pratique; m'a-t-on volé une barrique de raisins ou deux ? Je ne puis le dire au juste. Toujours est-il que j'ai eu des parties les plus belles de mon clos complètement vendangées, et qu'il eût fini par ne rien rester du tout, si je n'eusse pris le parti énergique de hâter mes vendanges avant maturité complète; mes voisins poussent les mêmes gémissements que moi pour leurs vignes; d'autres ont des pommiers qui naguère portaient leurs branches chargées de fruits non encore mûrs, auxquelles il n'en reste plus un seul.

« Il me semble qu'avec toutes les charges que nous payons dans la banlieue, nous aurions droit à quelque protection de nos propriétés. Mais puisque la police tient à ne pas se déranger la nuit pour sauvegarder les récoltes des contribuables, nous sommes désormais résolus à recourir aux pièges à loup; ce sera faciliter singulièrement la tâche de la police: elle n'aura plus qu'à venir décrocher, le matin, ce triste gibier. »

Ce n'est pas seulement dans la banlieue d'Angers, ajoute l'Union de l'Ouest, que se passent les faits dont parle notre honorable correspondant. Les communes de Savennières et de la Possonnière ont eu des parties de leurs vignobles absolument dépouillées par des vendangeurs nocturnes qui paraissent être organisés en bandes, et ne se contentent pas seulement de quelques paniers de raisins, mais procèdent à de véritables vendanges.

Le conseil municipal de Saint-Georges-sur-Loire, justement ému de ces déprédations et craignant qu'elles ne s'étendent au territoire de Saint-Georges, a, dans sa séance du 18 septembre, invité M. le Maire à organiser, avec le concours de la gendarmerie et des gardes particuliers de la commune, des patrouilles qui permettront peut-être de mettre la main sur quelques-uns de ces effrontés voleurs. En tout cas, elles les effraieront, et nous engageons les communes intéressées à user des mêmes moyens pour se défendre contre les pillards.

### BOURGUIL.

Le 12 courant, une tentative d'incendie a été commise dans la tannerie que M. Michel Martinière exploite au lieu dit la Comterie, commune de Bourguil. Le chauffeur de cette usine, M. Nicier, remarqua, en passant près d'un mur, qu'une mèche avait été placée à un mètre cinquante du sol et correspondait à la toiture, laquelle avait été enduite d'une substance grasse.

Malgré les recherches faites par la gendarmerie, il fut impossible de découvrir la moindre trace qui puisse faire retrouver les coupables.

L'enquête se poursuit.  
(Indépendant d'Indre-et-Loire.)

## Le 135<sup>e</sup> en Tunisie.

On lit dans l'Intérêt public, de Cholet :

Un bataillon du 135<sup>e</sup> de ligne est, on le sait, détaché en Tunisie, et le conduite de ce bataillon a été digne d'éloges, ainsi que le prouve l'ordre du jour suivant, que nous avons pu nous procurer, et qui a été lu, mercredi dernier, aux bataillons en garnison à Cholet :

### ORDRE DU RÉGIMENT.

« Le colonel est heureux de porter à la connaissance du régiment la bonne attitude du bataillon détaché en Tunisie.

« Ce bataillon faisant partie d'une colonne commandée par le lieutenant-colonel Corréard a été attaqué par des Arabes en nombre cinq fois supérieur; ils étaient embusqués dans un bois et un défilé bordé de cactus, qu'il fallait enlever à tout prix. Le capitaine Esterhazy a abordé la position de front et le lieutenant Drudes de flanc; les Arabes ont été délogés par cette attaque conduite vigoureusement.

« Les officiers, la troupe ont rivalisé d'entrain et de vigueur.

« Je suis heureux de pouvoir citer particulièrement le commandant Brouillet, qui a conduit son bataillon avec beaucoup de facilité et de sang-froid; le capitaine adjudant-major Paquin, qui a exécuté les ordres du commandant, souvent délicats, au milieu des dangers, dans les différentes affaires, et M. le capitaine Esterhazy qui, avec sa ligne de tirailleurs, s'est précipité dans le bois en enlevant ses hommes avec un entrain et un élan remarquables.

### Mentions honorables à :

« 1<sup>er</sup> Imbert, sergent-major à la 1<sup>re</sup> compagnie, qui a abattu de son revolver, à bout portant, un Arabe qui visait un homme de sa compagnie au passage d'une haie de cactus.

« 2<sup>e</sup> Laroche, sergent de la 3<sup>e</sup> compagnie, pour l'entrain continu depuis le commencement de la campagne, pour la direction intelligente et calme des feux de salve dans la nuit du 28 au 29 août; pour l'énergie et l'entrain dont il a fait preuve dans l'enlèvement de la lisière du bois de Beléd-Turqué.

« 3<sup>e</sup> Carbonnet, soldat à la 2<sup>e</sup> compagnie, blessé légèrement d'un coup de feu, en enlevant avec entrain la lisière du bois de Beléd-Turqué.

« Cholet, le 14 septembre 1881.

« Le colonel,

« Signé : CARCANADE. »

## Le 125<sup>e</sup> en Tunisie.

Nous trouvons, dit le Journal de l'Ouest, dans une lettre adressée par un soldat du bataillon du 125<sup>e</sup> de ligne envoyé en Afrique à un de ses camarades de Poitiers, quelques renseignements intéressants pour nos lecteurs :

« 6 septembre.

« Dans notre quatrième étape sur Kairouan, nous fûmes attaqués, à 4 heures du matin, par 10,000 Arabes, qui arrivèrent sur nous en criant comme des sauvages. Ils tiraient sur nous à bout portant, et nous avons combattu quatre jours et quatre nuits sans presque lâcher le fusil de la main et ne prenant qu'un quart de café par jour.

« Le premier jour, nous avons fait essuyer des pertes considérables à l'ennemi; nous, n'avons eu qu'un chasseur tué et deux soldats blessés. Mais c'est la nuit qu'ils nous font le plus de mal.

« Dans la nuit du 27, nous étions de grand garde. Il n'y avait pas de lune, lorsqu'ils sont arrivés à 11 heures 3/4. Sur 8 sentinelles, 2 seulement ont pu s'échapper sans blessures. J'avais été heureusement relevé 10 minutes auparavant.

« Voici ceux du 125<sup>e</sup> qui, à ma connaissance, ont été tués ou blessés :

« Le sergent Bournat, du 3<sup>e</sup> bataillon à Poitiers.

« Le sergent Labayric,

« Le sergent Adert, ont été tués.

« Le sergent Dufour a été blessé grièvement.

« Ledieu a eu une main traversée par une balle.

« Le Colonel a reçu une balle dans la tête et une autre dans le ventre.

« Blanchard, de la 2<sup>e</sup> du 3<sup>e</sup>, a été blessé à l'épaule.

« Duquérroux a eu le bras droit coupé. Il y en a d'autres que je ne vous cite pas.

« Clavaux a eu le bois de son fusil coupé par une balle, mais il n'a pas été blessé.

« Moi j'ai reçu un coup de sabre sur ma cartouchière.

« Nous avons été obligés de battre en retraite, car les vivres et les munitions commençaient à manquer (on ne pensait pas être si vite attaqués). L'ennemi nous a poursuivis jusqu'à une heure d'Hammam-Lif.

« Maintenant nous sommes un peu plus tranquilles. Il nous faut cependant toutes les deux nuits coucher dans la tranchée que nous avons faite pour nous garantir, car on ne met plus de sentinelles. Quand on ne couche pas dans la tranchée, on couche sous la tente, le fusil sous la main et le ceinturon bouclé. »

### Lettre d'un soldat.

Un soldat angevin écrit de Bône à son père, à la date du 10 septembre 1881 :

« Les affaires d'Algérie, comme tu dois le voir par les journaux, vont très-mal. Dans la province d'Oran, le fils aîné d'Ab-el-Kader va probablement prendre le commandement des tribus insoumises et se battre contre nous. Dans l'Est, toute la Tunisie est en déroute et en révolution. On s'attend, à chaque instant, à partir; les troupes nouvellement débarquées de France sont successivement éprouvées par la maladie.

« Le pauvre 123<sup>e</sup> de ligne qui vient de La Rochelle, et dans les rangs duquel il y a un grand nombre d'Angévin, est déjà tout désorganisé. Voici, ce matin, le nombre des malades: à l'hôpital 87 et 110 malades à la chambre. — Il y a huit jours seulement qu'ils sont arrivés.

« Le 7<sup>e</sup> chasseurs à cheval — on n'en parle plus. Il reste 5 ou 6 hommes par peloton pour les chevaux.

« On a envoyé, ce matin, le 123<sup>e</sup> camper dans la forêt d'Édough. C'est la fièvre typhoïde qui fait du ravage ici. Beaucoup de ces pauvres soldats ne reverront plus leurs parents, ni les bords de la Loire. J'en ai rencontré des Ponts-de-Cé. »

Cinq francs par mois. Livres et Musique. — Maison Abel PILON, 33, rue de Fleurus, à Paris. (Voir aux annonces.)

## MESSAGERIES FLUVIALES

DE COCHINCHINE

### Service Postal & Transports de l'Etat

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.500.000 FR.

Siège Social : 10, rue des Pyramides, à Paris

ÉMISSION de 6.500 OBLIGATIONS 5 0/0 de 300 FR.

(Jouissance du 1<sup>er</sup> juillet 1881)

Remboursables au pair en 10 années par tirages au sort et rapportant un intérêt annuel de 15 francs payable par semestre.

SUBVENTION DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS 4.500.000  
Montant Total des Obligations au taux de remboursement..... 1.950.000

### GARANTIES :

- 1<sup>re</sup> La Flotte et les Immeubles de la Compagnie, représentant plus de 2 millions;
- 2<sup>e</sup> Les Recettes provenant du transport des troupes, etc., pour le Gouvernement français;
- 3<sup>e</sup> Les Recettes du Commerce (voyageurs et marchandises), se montant annuellement à un million environ;
- 4<sup>e</sup> Une Subvention de 500.000 fr. par an accordée par le Gouvernement français pour le service postal pendant 9 années dans la colonie.

Le SERVICE D'INTÉRÊT ET D'AMORTISSEMENT des Obligations émises n'exige qu'une somme annuelle de 250.000 fr.

### PRIX D'ÉMISSION :

25<sup>fr</sup> en souscrivant.  
62 50 le 5 Octobre.  
100 » le 31 Octobre.  
100 » le 30 Novembre.  
Le coupon de 7 fr. 50 échéant le 1<sup>er</sup> janvier 1882 sera reçu en compte sur le paiement du 30 novembre, le taux d'émission est donc réellement de 280 fr.

287 50

En outre, les Souscripteurs qui libéreront entièrement leurs Obligations le 5 octobre jouiront d'une bonification de 2 fr. 50 par titre et recevront immédiatement des titres définitifs.

En tenant compte de l'intérêt et de la Prime de remboursement, c'est un placement qui ressort à plus de 6 0/0 par An.

La Souscription sera ouverte le 26 Septembre 1881

### AU COMPTOIR INDUSTRIEL DE FRANCE et des Colonies

PARIS, 10, rue des Pyramides. PARIS

Elle sera close dès que le chiffre de 6.500 Obligations aura été atteint et au plus tard le 5 Octobre.

Les démarches seront faites pour l'admission de ces Titres à la Cote officielle.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS MAINTENANT PAR CORRESPONDANCE.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHOUCAULT.

**SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,**  
 rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé, dite :

**REVALESCIERE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur névreuse en se levant. Le

Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, déprimés d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. » — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PYZLET, instituteur à Eynac (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 23 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE CHOCOLATÉE », en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. — BISCUITS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîtes de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épi-

cier, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C<sup>o</sup> (fondés), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A ANGERS
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 45 matin.	11 h. 15 matin.
8 35 —	11 48 —	11 30 —	1 30 —
11 15 —	7 39 soir.	1 45 —	4 30 —
1 17 soir.	4 55 —	4 55 —	7 30 —
4 55 —	11 48 —	11 48 —	11 30 —
7 50 —			

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 13 matin.	11 h. 30 matin.
8 35 —	5 17 soir.	5 17 soir.	7 30 soir.
12 15 soir.	3 50 —	3 50 —	5 30 —
6 45 —	10 47 —	10 47 —	11 30 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 SEPTEMBRE 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 1/2 %	84 85	»	»	1050	»	»	5	620	»	»	»
3 % amortissable	87 35	»	»	635	»	»	»	1925	25	»	»
3 % amortissable nouveau	85 45	»	»	1690	»	»	»	765	»	»	»
4 1/2 %	113 50	»	»	360	»	»	1				
5 %	116 40	»	»	450	»	»	1				
Obligations du Trésor	514 50	»	50	446 25	»	25					
Obligations du Trésor nouvelles	512	»	2	775	1	25					
Dép. de la Seine, emprunt 1857	2 5	»	3	765	18	75					
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	515	»	2	825	»	»					
— 1865, 4 %	516	»	»	1800	»	5					
— 1869, 3 %	403	»	2	1290	»	»					
— 1871, 3 %	395 50	»	50	2102 50	»	7 50					
— 1875, 4 %	518	»	1	1380	»	»					
— 1876, 4 %	519	»	3	875	»	5					
Banque de France	6450	»	50	1625	»	5					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A ANGERS	A ANGERS	A SAUMUR
3 heures 9 minutes du matin.	express-poste.	8 h. 50 matin.	9 h. 50 matin.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers).	11 30 —	1 30 —
8 — 50 —	omnibus-mixte.	1 45 —	4 30 —
1 — 25 —	soir.	4 55 —	7 30 —
3 — 32 —	express.	11 48 —	11 30 —
7 — 15 —	omnibus.		
10 — 27 —	(s'arrête à Angers).		

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A TOURS	A TOURS	A SAUMUR
3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.	9 h. 13 matin.	11 h. 30 matin.
8 — 21 —	omnibus.	5 17 soir.	7 30 soir.
9 — 40 —	express.	3 50 —	5 30 —
12 — 40 —	soir.	10 47 —	11 30 —
4 — 44 —	omnibus-mixte.		
10 — 28 —	express-poste.		

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive à Saumur à 6 heures 56.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

**MAISON ET JARDIN A LOUER**  
 A Saint-Florent.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BERNARD-BONDEAU, propriétaire à Saint-Florent, ou à M<sup>e</sup> MÉHOUS, notaire à Saumur.

M<sup>e</sup> CHASLE, notaire à Angers, demande un clerc pouvant faire tous les actes courants. Bons appointements. (489)

M. PAUL MÉNAGÉ, négociant à Saumur, demande un apprenti.

La MAISON DUTEL demande un employé pour la mercerie.

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA

**PHARMACIE CENTRALE DE SAUMUR**

DROGUERIE, HERBORISTERIE

Ancienne Maison A. PIE fils et RAOUL FEIGNOUX

E. D'HUY, Pharmacien,

Successeur,

27, rue de la Tonnelie, 27, SAUMUR.

PROCHAINEMENT, OUVERTURE

DE LA

**BLANCHISSERIE SAUMUROISE**

Provisoirement, 6, rue Montée-du-Fort, 6, à Saumur.

Blancs et apprêts ordinaires. — Repassage à neuf. Machines spéciales pour le blanchiment du linge fin et des gilets de flanelle.

Cylindre et calendre des toiles damassées.

S'adresser à M. BENJAMIN MEUNIER, directeur. (548)

**ARMES DE CHASSE**

Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée

Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevétés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude de son travail, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 40 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.



NOTA. — En s'adressant à la MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.

Demandez par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (448)

Etude de M<sup>e</sup> BOURDAIS, notaire à Gennes.

**A LOUER**

Pour le 1<sup>er</sup> novembre 1881.

**PROPRIÉTÉ**

A Saint-Clement-des-Levés, sur les bords de la Loire.

Comprenant très-belle maison de maître, jardins et vastes dépendances.

S'adresser à M<sup>e</sup> BOURDAIS. (514)

**AVIS**

**LES MAGASINS DE LA GLANRUSE**

51 et 53, rue Saint-Jean, SAUMUR.

Demandent deux apprentis pour les modes. Conditions avantageuses. (543)

**BONNET-GIBAUDAN**

Cité Parrey, BORDEAUX

Vins & Liqueurs de Bordeaux

CONSERVES ALIMENTAIRES

des 1<sup>res</sup> Marques françaises et anglaises

Envoi de Prix-Courants et réponse à toute lettre affranchie.

On demande des Représentants avec bonnes références.

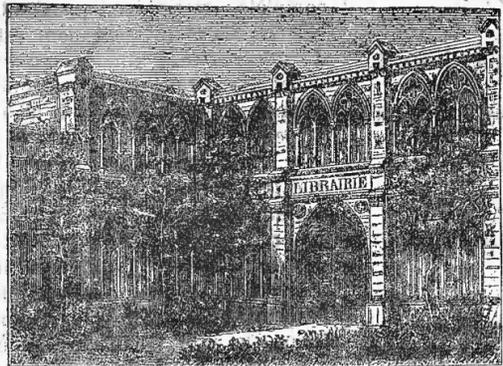
33, RUE DE FLEURUS PARIS LIBRAIRIE ABEL PILON RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le paiement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts



5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 200 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix : 225 fr., payables 5 fr. par mois. En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEZIOU, 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

Maison J.-P. LAROZE & C<sup>o</sup>, Pharm<sup>ie</sup> 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

**Sirop Laroze**

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Gastralgies, Douleurs et Crampes d'Estomac, Dyspepsie, Digestions lentes, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

**Dentifrices Laroze**

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infatigables pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. — POUDRE, la Boîte, 2 fr. — le flacon, 1 fr. 25. OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DE FRANCE ET DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.